

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2021

EQUILIBRE ENTRE POUVOIRS CONSTITUTIONNELS - (N° 3486)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par
Mme Karamanli, rapporteure

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Compléter l'intitulé du titre 1^{er} par les mots :

« de la République ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.